

Ateliers de renforcement des capacités du réseau TAP 2022

Aperçu

- Le [Réseau TAP](#) cherchera à soutenir l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités au niveau national/local, en partenariat/dirigé par les partenaires du réseau TAP. Ces ateliers visent à soutenir les Partenaires du Réseau TAP dans le renforcement des capacités de la société civile nationale/locale à faire progresser la localisation, la mise en œuvre et la responsabilité de l'Agenda SDG16+ et 2030. Cette opportunité comprendra un appel à propositions ouvert aux partenaires du réseau TAP, qui pourront partager des propositions que le réseau TAP pourra envisager de soutenir tout au long de l'année 2022. Le nombre d'ateliers soutenus et le montant du financement consacré à chaque atelier dépendront de la qualité et de la portée des propositions soumises dans le cadre de cette opportunité.

I. Chronologie

- Acceptation des candidatures : jusqu'au 31 janvier 2022
- Examen des candidatures: début janvier 2022.
- Ateliers/activités à mettre en œuvre : Printemps 2022

II. Processus de sélection

- [Les propositions doivent respecter les directives de soutien au financement du réseau TAP, et la sélection sera basée sur les critères de sélection qui y figurent ;](#)
- Les organisations doivent décrire les précautions et les mesures qu'elles prendront pour s'assurer que l'atelier donne la priorité à la sécurité de tous les participants contre la propagation du COVID-19, et pour s'assurer qu'elles sont conformes aux réglementations et restrictions nationales et locales relatives au COVID-19.

III. Résultats attendus/potentiels :

Les propositions doivent présenter les objectifs, les résultats et l'impact prévus des activités proposées. Elles doivent également inclure les résultats concrets que les activités chercheront à obtenir, y compris, mais sans s'y limiter, une ou plusieurs des options suivantes :

- Création d'une coalition nationale de la société civile pour les SDG16+ ;
- Plan de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux ou locaux et suivi ;
- Élaboration d'un rapport sur les projecteurs sur les SDG16+ ;
- Vidéo pour la campagne Voix de SDG16+ ou l'initiative de narration SDG16+ du Réseau TAP ;
- Rédaction d'une étude de cas/caractéristique pour la plateforme « Toolkit SDG16+ » ;
- Présentation du travail par le biais de la plateforme d'action des partenaires du réseau TAP.

IV. Suivi et rapports :

- Les partenaires de l'atelier travailleront en étroite collaboration avec le réseau TAP dans les mois qui suivent immédiatement l'atelier, notamment autour de :
 - La mise en valeur des programmes sur les plates-formes de narration et d'action des partenaires du réseau TAP ;
 - Du soutien pour s'engager dans le processus d'examen national volontaire (VNR) au niveau national et au niveau mondial par le biais du HLPF 2022, le cas échéant. ;
 - Soutien à la rédaction du rapport SDG16+ Spotlight, le cas échéant ;
 - Partage d'une vidéo pour le concours vidéo de la campagne Voices of SDG16+, le cas échéant ;
- Les partenaires de l'atelier doivent rendre compte des mises à jour au réseau TAP sur tout travail de suivi au quatrième trimestre de 2022 :
 - Suite à ces mises à jour, le réseau TAP pourrait décider de fournir un financement ou un soutien supplémentaire pour tout programme additionnel.